

Compte-rendu

Du 1^{er} Conseil d'école des écoles élémentaire et maternelle Pérochon

09/11/2015 (17h30- 20h20)

Personnes présentes :

- Les enseignants : Mme Le Juge, Mme Buillon Mme Monteil, M. Liger, M. Miremont, M. Marais, Mme Marguerite, Mme Bayet, Mme Maillefaud, Mme Paumet, Mme Serdeczny.
- Les représentants de parents d'élèves :
Elémentaire : M. Mulard, Mme Laidet, Mmeetailleau, Mme Banczak
Maternelle : Mr Badre-Eddine, Mme Dalstein Mr Dubis
- L'inspectrice de l'Education-Nationale : Mme Parizot
- La conseillère municipale aux affaires scolaires : Mme Nieto
- Le DDEN : M. Faucher
- La référente périscolaire à l'école élémentaire : Mme Robelin

Personnes excusées :

- La représentante de la mairie pour le secteur : Mme Bruneteau
- Un membre des représentants de parents d'élèves/ maternelle : Mme Charneau
- Les membres du RASED
- L'enseignante de CP/CE1 : Mme Vermunt

1. Présentation de la nouvelle équipe :

Elémentaire :

- CP : Mme Le Juge /Mme Buillon (journée de décharge : tous les jeudis et 1 mercredi sur 4)
- CE1 : Mme Vermunt
- CE2/CM1 : Mme Monteil/Mme Marguerite (Complément de service les jeudis)
- CM1/CM2 : M. Marais/Mme Marguerite (Complément de service les lundis)
- Le dispositif « plus de maître que de classe », M. Liger
- Le réseau d'aide : Maître E (M. Auchatraire), la psychologue scolaire (Mme Loti)
- AVS (aide à la scolarisation des enfants handicapés) en CE : Melle Degré
- L'équipe d'animateurs des APS avec Mme Robelin : M. Bobineau, Mme Saimpaul, Mme Tessier, Mme Parejot

Maternelle :

Enseignantes

- ✕ TPS/PS et directrice : Mme Claire Maillefaud complétée par Mme Céline Marguerite le mardi (journée de décharge) et 1 mercredi sur 4.
- ✕ PS/MS : Mme Céline Paumet
- ✕ MS/GS : Mme Marie-Laure Bayet, complétée par Mme Leroy le jeudi.
- ✕ MS/GS : Mme Marie Serdeczny, complétée par Mme Pausé le jeudi.

RASED :

- Mme Muriel Loti : psychologue scolaire
- Mr Karim Auchatraire : maître E

ATSEM :

Il y a également 5 ATSEM sur l'école dont 2 à temps partiel : Mmes Anita Banlier, Marie-Paule Lhomme, Corinne Grignon, Pascale Horvalt-Lièvre, Annie Eprinchar, Elina Magnence, Ophélie

2. Résultat des élections :

Elémentaire :

Inscrits : 121 Votants : 46 votes blancs/nuls : 19 Quotient électoral : 6.7

Taux de participation : 38 % (en baisse/à l'année dernière bien qu'une explication (manière de voter) a été donnée à tous les enfants. Nom des représentants : M. Mulard, Mme Laidet, Mme Retailleau, Mme Banczak (pas de remplaçants)

Maternelle : Nombre d'électeurs : 152 Nombre de votants : 55 % de participation : 36,18 %
Nombre de bulletins nuls ou blancs : 13.

Les représentants des parents d'élèves élus sont : Mr Badre-Eddine, Mme Charneau, Mme Dalstein Mr Dubis.

Remarque : Suite à son déménagement, Mme Charneau ne fait plus partie des représentants des parents d'élèves.

3. Effectifs :

Elémentaire :

CP : 23 CP/ CE1 : 6 + 18 = 24 CE2/CM1 : 18 + 6 = 24 CM1/CM2 : 8 + 14 = 22 total : 93

En hausse/l'an passé ; Déjà beaucoup d'arrivées/départs (99 élèves inscrits en octobre)

Maternelle : Sont inscrits à ce jour : 17 TPS / 27 PS / 34 MS / 21 GS soit 98 élèves.

Répartition des 4 classes : TPS/PS : 24 PS/MS : 26 MS/GS1 : 24 MS/GS2 : 25

4. Règlement intérieur de l'école maternelle et de l'école élémentaire :

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement départemental des Deux-Sèvres. Il est soumis au vote des participants tous les ans au 1^{er} conseil d'école.

Elémentaire :

La directrice propose que soit rajouté un paragraphe concernant la médiation par les pairs dans la 5^e partie intitulée « Vie scolaire ». La proposition est adoptée à l'unanimité (8 voix pour).

Pas de proposition des parents.

Maternelle :

Le règlement intérieur a été modifié dans sa rédaction. Il a été présenté aux représentants des parents d'élèves qui ne formulent aucun changement. Il sera porté à la connaissance des parents qui devront signer un récépissé dans le cahier de liaison attestant lecture et engagement.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (8 votes favorables sur 8).

5. Présentation du projet de réseau de l'Education Prioritaire :

Le projet du réseau a été renouvelé pour la période 2015/2019 : 1^{ere} année de fonctionnement/présentation. Le REP de Niort est constitué du Collège Jean-Zay et des 6 écoles maternelle/élémentaire Pérochon, Zola, Zay. Le constat de départ commun à toutes les écoles : Une population en situation d'appauvrissement sensible (et ce malgré la réhabilitation des habitats publics), population adulte peu diplômée, un taux de chômage important (28.8% école Pérochon), des taux de CSC défavorisées importants. Pour ce qui concerne les élèves, un taux de retard important en CM2 et en CP.

Ce projet de réseau est porté et mis en place avec plusieurs partenaires de l'Education Nationale : préfecture des Deux-Sèvres, ville de Niort, Centre Communal d'Actions Sociales de la ville de Niort, Communauté d'Agglomération de Niort, Centres Sociaux Culturels des quartiers prioritaires, Agence Régionale de Santé , l'instance régionale d'éducation et de promotion à la santé (IREPS), la CAF.

4 objectifs sont fixés pour cette période

- Assurer en priorité la maîtrise par tous les élèves de l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun tout au long du parcours scolaire.
- Favoriser la mise en commun des démarches et des outils des équipes éducatives pour mieux organiser la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves dans la pratique quotidienne de la classe.
- Conforter une école bienveillante et exigeante envers ses élèves et favoriser l'acquisition des compétences psychosociales.
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

Des actions sont déclinées pour atteindre ces objectifs :

- Actions du maître sup, la liaison GS/CP
- Les liaisons CM2/6^e, aide aux devoirs, tutorat en 6^e
- Coup de pouce maternelle et CP, le CLAS, accès aux loisirs, départ en vacances, natation, poney-maitre d'école
- Le SLAM de cette année, la médiation par les pairs...

A chaque fois, les actions sont aussi déclinées en direction des familles afin de développer leur investissement dans la scolarité de leur enfant.

6. Projets et sorties pédagogiques :

Elémentaire :

- Activités sportives :

Voile/kayak	CM1/CM2	Mars- avril (mercredi)
Tennis de table	CE2/CM1	Mars- avril -mai
Escalade	CM1	Mai- juin
Piscine	CP– CE1	Février – Mars - Avril
Patinoire	CP	Novembre – Décembre - Janvier
cross	Toute l'école	Cycle cross septembre et octobre ; cross école le 16 octobre (le parc Tour Chabot).
Natation	CE2	Sur les temps du périscolaire, action CAN , terminer l'apprentissage de la natation

- Actions pédagogiques :

Cycle II	Le dispositif « plus de maître que de classe » : de la co-intervention en CP et en CE1 (2/3 en CP ; 1/3 en CE1)
CE1	« MACLES » Aides massées tous les jours (45mn), pendant 3 semaines sur la lecture avec 3 adultes (enseignant de la classe, maître sup, la maître E) sept-oct.
Cycle II	Groupes de lecture 3x/semaine de 45 mn (lundi, mardi, vendredi) avec l'intervention du maître sup. Les CP et les CE1 sont mélangés
Cycle III	Groupes de lecture 2x/semaine avec l'intervention du maître sup et de l'association « Lire et faire Lire »
CP	M'tes, l'action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire : dépistage le 12 nov pour les élèves de CP.
CP	« coup de pouce », 5 enfants de CP bénéficient de cette aide de novembre à mai.
RASED	A la demande des enseignants, M. Auchatraire intervient auprès de petits

	groupes d'enfants ayant des difficultés scolaires persistantes (2x/semaine pour chaque groupe). Mme Loti (psychologue scolaire) intervient en individuel auprès d'enfants à la demande des parents et/ou des enseignants (avec accord des parents) afin de conseiller pour des soins en extérieur ou pour une orientation scolaire. Il manque un maître G sur l'école. De nombreux enfants auraient besoin de son intervention.
Cycle II et III /périscolaire	La « médiation par les pairs » : 15 élèves de cycle III sont formés à leur rôle de médiateur. Ils interviendront à partir de janvier (en présence des médiateurs sociaux) principalement sur les temps méridiens et durant une récré le mardi AM
Cycle II et III /périscolaire	L'espace ludique : Les travaux demandés viennent d'être terminés ce matin. Il manque les boîtes de rangement. On pourra débiter l'utilisation de cet espace ensuite.
Cycle II et III	La semaine de la rentrée : Accueillir les familles dans les classes pendant une semaine ½ tous les matins + permanence tous les soirs (remplir des papiers...)

- Actions culturelles :

Spectacle de Noël	Les élèves de l'école présenteront un petit spectacle, fin décembre au CSC Tour Chabot.
Spectacles vivants	Les 2 classes de cycle II iront au CAC voir « Et comment ça va chez vous ? » le vendredi 4 mars à 10h00
SLAM	Dans le cadre du projet REP grandir ensemble, pratique du SLAM par tous les élèves du cycle III avec un slameur qui aboutira à un spectacle.

Maternelle :

L'équipe enseignante a monté un parcours élève sur la thématique du cirque en partenariat avec la compagnie « Cirque en scène ».

- Dans un premier temps, les élèves (notamment de Grande Section) participeront à la création d'un spectacle par le biais de rencontre avec les artistes réalisateurs du spectacle « Cirque à déplier » sur la période de Novembre /décembre.
- Toutes les classes travailleront sur le thème du cirque.
- Un cycle d'initiation aux arts du cirque est envisagé mais reste subordonné au financement de la mairie. Si l'école obtient cette subvention, les élèves bénéficieront de cet enseignement avec une représentation à la fin du cycle.

- Activités sportives :

Patinoire	GS	Du 16 Novembre au 15 Janvier
Natation	GS	Du 02 février au 29 avril
Poney maître d'école	GS	Du 28 avril au 23 juin

- Actions pédagogiques :

MS/GS	Une action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire par une dentiste est prévue dans l'année.
MS	<u>Décloisonnement</u> : - Travail axé sur le langage.

GS	<u>Décloisonnement</u> : - Phonologie : Distinguer les sons de la parole : travail par groupes de niveau, 2 fois par semaine. - Chorale : 1 fois par semaine, le mardi
Toutes les classes	<u>Education à l'environnement en vue d'un développement durable</u> : - <u>Papier recyclé</u> pour les classes de TPS/PS, PS/MS et MS/GS1 - <u>La couleur des plantes</u> pour la classe de MS/GS2
RASED	Les membres du RASED sont venus en renfort pour l'accueil des TPS/PS au cours des 3 premières semaines de Septembre. Mme Loti (psychologue scolaire) intervient en individuel auprès d'enfants à la demande des parents et/ou des enseignants (avec accord des parents) afin de conseiller pour des soins en extérieur ou pour une orientation scolaire. Il manque un maître G sur l'école. De nombreux enfants auraient besoin de son intervention.
GS	Coup de pouce langage (action autour du livre et de la langue orale) pour 4 élèves de GS à raison de 2 créneaux de 30 minutes par semaine sur le temps de l'interclasse.

• Actions culturelles :

Goûter de Noël	Les élèves de l'école prépareront des décorations et des gâteaux pour le goûter de Noël. Ce goûter se déroulera à l'école le mardi 15 décembre sur le temps scolaire.
Spectacles vivants	*Rencontres avec les artistes de Cirque en scène qui travaillent sur la création du spectacle jeune public « Petit cirque à déplier » (novembre / décembre). *Spectacle au CAC « Petit bout de clowns » pour les 2 classes de MS/GS (début janvier).
Sortie scolaire	Visite d'une ménagerie dans le cadre du parcours élève « cirque » pour les 4 classes de l'école maternelle.

• Actions éducatives :

Toute l'école	Mise en place du carnet du citoyen afin d'harmoniser les règles de vie de l'école dans toutes les classes mais aussi sur tous les temps scolaires et péri-scolaires.
---------------	--

7. APC, APS et accompagnement éducatif :

Elémentaire :

APC	2x/semaine , 30mn, le midi. Cycle III : soutien en lecture et en math. Cycle II : soutien en lecture (depuis le retour des vacances de la Toussaint).
APS	☆ Présentation des APS par Stéphanie ROBELIN, Référente APS
Accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Aide aux devoirs (lundi, mardi, jeudi) 16h/17h toute l'année (CP-CM2) • Activités sportives (USEP) 2x/semaine le midi 1^{er}/2^e trimestre pour les cycles II et les cycles III.

☆ Organisation générale des APS :

Organisation générale :

L'accueil périscolaire se fait tous les matins de 7h30 à 8h35, durant les pauses méridiennes avec activités, de 11h45 à 13h35 et le soir de 16h à 17h15 puis 17h15 à 18h30. Le mercredi midi l'accueil se fait de 11h45 à 13h30, avec le repas à la cantine. Un temps d'accueil se fait de 11h45 à 12h15, de là les enfants restants viennent déjeuner à la cantine.

Nous sommes une équipe de 5 personnes : 1 référente diplômée et 4 personnes en surveillance de cours et cantine ainsi qu'en activités.

Nous nous partageons les tâches entre la surveillance des enfants et les activités mises en place.

Notre équipe se réunit chaque mois pour débriefer du mois passé. Un cahier de liaison se trouve dans le bureau afin de communiquer sur les faits produits. Nous nous concertons aussi durant 10 min chaque midi.

De plus, chaque point du temps périscolaire est validé par le service de la direction de l'éducation à la mairie.

En tant que référente je communique régulièrement avec ma coordinatrice périscolaire et chaque fait se déroulant à l'école est de suite remonté par mail à cette dernière. Nous nous voyons de nombreuses fois dans le mois pour parler du temps périscolaire et de ce qui s'y fait.

Activités :

Les activités se déroulent pendant le temps de la pause méridienne, de 11h45 à 13h15, puis un temps « calme » est prévu de 13h15 à 13h35 et durant l'accueil du soir de 16h à 17h15.

Nous avons essayé de répartir les activités en fonction des demandes et attentes des enfants selon leur âge (activités manuelles, d'expression, de création et jeux et activités sportives). Le planning est fait pour chaque trimestre. Celui-ci est donc prévu jusqu'aux vacances de Noël, c'est-à-dire le vendredi 18 décembre 2015.

Points forts :

Toutes les activités faites par des intervenants sont très demandées par les enfants. Par exemple, au 1^{er} trimestre nous avons multisports avec l'USEP pour les plus jeunes (CP CE1). Axelle, l'intervenante propose toujours des sports nouveaux.

Nous avons remis en place l'activité Court métrage avec l'association Hors Champs qui avait bien fonctionné l'an dernier. Les enfants vont créer de A à Z plusieurs courts métrages grâce aux outils numériques qu'ils connaissent tous : téléphone portable, appareil photo numérique.

Le CEM avec Gérard Fromelhague est présent à l'école aussi. Il propose de l'éveil musical pour les plus grands et la découverte d'instruments de musique.

Chaque activité est différente et nous nous sommes basés sur l'envie des enfants et les plannings de l'an passé pour savoir ce qui fonctionnait : jeux de ballons, grands jeux collectif, mais aussi des ateliers plus manuels et créatifs.

Nous continuons avec le projet M'T'Dents pour les CP depuis la rentrée des vacances d'octobre.

En maternelle (2X par semaine), les activités proposées par Olivier Guitton sont des activités de motricité, des jeux collectifs ainsi que quelques activités manuelles.

Points faibles :

Nous avons proposé « tricot » au 1^{er} trimestre. Malheureusement l'activité n'a pas pu se faire mais est reportée au 2^{ème} trimestre.

Intervenants :

Plusieurs intervenants sont présents chaque semaine :

Lundi de 11h45 à 12h30 : Gérard FROMELHAGUE du CEM : éveil musical

Mardi de 12h30 à 13h15 : Axelle de l'USEP en Multisports

Jeudi de 11h45 à 12h30 : Vincent de Hors Champs pour la réalisation de courts métrages

Projet commun avec l'école :

La médiation par les pairs : formation des jeunes médiateurs en novembre, le 16.

Concernant le projet Moyen Age, nous réfléchissons à plusieurs activités.

Spectacle de Noël avec l'école au CSC du Parc le jeudi 17 décembre devant les parents ainsi que le bal de fin d'année (vendredi après-midi) de 14h30 à 16h.

Appel à récupération :

Boîtes à chaussures, cartons, bouchons, vieux vêtements...

Maternelle :

Les APC ont lieu trois fois par semaine : lundi, mardi et jeudi de 11h45 à 12h15. Les enseignantes prennent en charge des groupes de 3 ou 4 élèves, choisis en fonction des besoins identifiés et après l'accord écrit de la famille. Un accompagnement est réalisé auprès des TPS/PS lors de l'installation au dortoir et de l'endormissement des enfants.

Les APS ont lieu les lundis et jeudis et sont encadrés par Mr Guitton. 2 créneaux sont proposés : de 16.15 à 16.50 et de 16.50 à 17.15. L'animateur prend en charge un groupe de 10 enfants de Moyenne et Grande Sections, qui viennent sur la base du volontariat. L'animation proposée est généralement plus orientée sur l'activité physique, propice à ce moment-là.

8. Sécurité /Hygiène :

Elémentaire :

- Exercice incendie réalisé le 17 septembre 2015. 2 lieux distincts pour les élèves (cour de l'école élémentaire/cour de l'école maternelle). Problème rencontré : l'enfant en fauteuil roulant n'a pas pu être évacué par l'ascenseur. Manque de personnel encadrant.
- Nid de frelons asiatiques constaté le lundi 2 novembre et détruit par une entreprise le mercredi AM 4 novembre. Suite à leur intervention, les services de la mairie sont venus nettoyer la cour. Nous avons dû faire les récréations derrière l'école. Un enfant s'est blessé sur du verre. La partie située à l'arrière de l'école entre le bâtiment et le restaurant scolaire est utilisée quotidiennement par les élèves (déplacement cantine, récréations ponctuelles, zone de confinement...). Cela pose le problème des conditions de l'entretien de cet espace qui est ouvert aux habitants du quartier (nettoyage fait toutes les 2 semaines par les espaces verts et la propreté). Il y a pratiquement toutes les semaines des débris de verre. La preuve est faite que nous ne pouvons pas assurer la sécurité des élèves.
- La rentrée scolaire 2015 s'est faite dans de mauvaises conditions au niveau de la propreté des bâtiments. Cette année, il n'y a pas eu de grand ménage réalisé et l'école était sale à la rentrée (y compris la cour qui a été nettoyée le lendemain /surlendemain de la rentrée).

Maternelle :

- Un exercice d'évacuation a été réalisé tel que le prévoit les textes. La classe au fond du couloir n'entend pas l'alarme.
- L'exercice PPMS sera réalisé avant fin novembre.

9. Aménagements et travaux :

Elémentaire :

- Demande réitérée de protection des poteaux du préau. La réponse de Mme Nieto est très claire et définitive. Ces travaux ne seront pas réalisés. On ne peut pas sur sécuriser tous les lieux de l'école. Les enfants doivent apprendre à faire attention.
- Demande réitérée de recouvrement des escaliers/halls par du lino (atténuer le bruit dans les déplacements).
- Demande de personnel pendant les vacances de Noël pour que soit réalisé le grand ménage. Le personnel de ménage de l'école se plaint de ne pas avoir assez de produits ménagers pour faire le ménage correctement dans les classes.
- Problème de sonnette (sous le préau) non audible dans les classes.
- Protection sur les fenêtres/ volets/rideaux pour éviter le soleil, la chaleur. Actuellement rideaux en tissu peu efficaces. Déchirés en classe de CP (salle 30 1^{er} étage).

Maternelle :

→ Des systèmes anti-pince doigts ont été installés pendant les vacances de la Toussaint sur toutes les portes des parties communes de l'école et la classe de MS/GS2. Suite à ces installations, les portes ne tiennent plus ouvertes, l'installation de système de cales est demandée à la mairie.

→ Absence d'eau dans les classes : l'ensemble du personnel subit quotidiennement la contrainte d'absence de point d'eau dans les classes. Il s'agit d'un obstacle réel qui empêche la réalisation de certaines activités et qui favorise le développement et la propagation des microbes. Les normes d'hygiène et sanitaires sont-elles respectées avec la présence unique d'un point d'eau dans un tel établissement qu'est l'école maternelle ?

Au conseil d'école de juin 2015, il a été stipulé que la demande serait examinée pour le budget 2016. Cette demande relève de la plus haute priorité, il en va de la santé des élèves comme du personnel de l'école.

La mairie répond que le projet de réalisation pour 2016 est en bonne voie.

→ Le personnel de l'école déplore la mauvaise qualité de la ligne téléphonique : grésillements, ligne interrompue régulièrement, coupure dès que l'on passe dans la salle des maîtres trop éloignée de la base. Des travaux au niveau de la ligne téléphonique ont été effectués fin octobre. Il serait maintenant souhaitable de changer le téléphone pour un nouveau ayant une plus grande portée.

→ Demande des représentants des parents d'élèves : l'installation d'un cendrier devant l'école. La demande n'a pas encore été honorée.

→ Les ATSEM avaient demandé l'installation d'une barrière afin de délimiter et sécuriser l'espace pour se rendre au restaurant scolaire et d'éviter la fuite des enfants vers l'extérieur. Une ligne rouge a été tracée. Les incidents continuent de se produire.

→ Le grillage est souvent sectionné à divers endroits. Les réparations ne tiennent pas et des pointes rouillées sont apparentes à hauteur des enfants. Les élèves pourraient s'y blesser sérieusement, s'échapper, un chien pourrait s'introduire dans la cour de l'école... L'école demande une solution pérenne : l'installation de panneaux rigides.

→ Afin d'éviter que les élèves s'approchent du grillage avec les vélos, l'école a fait une demande auprès de la mairie pour que des pictogrammes « interdit aux vélos » soient peints dans la zone définie et que la limite, indiquée par une bande blanche déjà apparente, soit repeinte en rouge.

10. Questions diverses :

Questions de parents :

- Comment s'organise l'accueil des élèves lors des grèves du personnel de la ville (cantine, ATSEM) ?

Réponse de Mme NIETO (conseillère municipale) :

Si le taux d'encadrement est suffisant, les enfants peuvent être accueillis avec un pique-nique fourni par les parents ; dans le cas contraire, les familles doivent s'organiser pour garder leur enfant entre 11.45 et 13.35. A ce jour, il n'existe pas de service minimum d'accueil pour le temps hors-scolaire.

Comment s'organise l'accueil des élèves lorsque des enseignants sont absents et non remplacés ?

Réponse de Mme PARIZOT (Inspectrice de l'Education Nationale) :

Il existe une réserve de remplaçants appelés en fonction des besoins. Il arrive qu'ils soient en sous-effectif et qu'aucun enseignant remplaçant ne puisse assurer la classe. Les élèves sont, alors, accueillis dans les autres classes dans la mesure du possible. Selon les circonstances et les possibilités de chacun, il peut être demandé aux familles de garder leur enfant.

Les travaux demandés (eau en maternelle et lino en élémentaire) seront-ils effectivement réalisés dans le courant de l'année prochaine ?

Réponse de Mme NIETO (conseillère municipale) :

C'est une priorité de l'équipe municipale mais il faut attendre le vote du budget 2016.

Questions de l'équipe enseignante :

Depuis la rentrée de septembre, 11 radiations et autant d'inscriptions ont été enregistrées à l'école maternelle ; 15 radiations et une dizaine d'inscrits en élémentaire. Cela engendre une consommation supplémentaire de matériel (matériel scolaire, manuels scolaires, photocopies, etc...). Ce mouvement d'élèves est une constante sur le groupe scolaire (constat aussi partagé par la mairie). La mairie peut-elle prendre en compte ce mouvement d'élèves dans le budget alloué aux écoles maternelle et élémentaire d'E. PEROCHON ? Mme Nieto dit entendre cette situation, les services de l'Education à la mairie répondront favorablement à cette requête.